

Projet Agristo' Hauts de France



d'usine de production de produits surgelés à base de pommes de terre
à Escaudœuvres (59)

Les engagements d'Agristo auprès des scaldobrigiens

Agristo
we love potatoes



L'aménagement paysager du projet Agrist'Hauts-de-France a été travaillé pour le dépôt du dossier de demande d'autorisation, suite aux suggestions des habitants durant la concertation.

Le dialogue se poursuit autour du projet Agrist'Hauts de France !

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous annoncer que **le dossier de demande de Permis de Construire a été déposé auprès des pouvoirs publics à la fin du mois d'octobre**. Ce dépôt marque un moment fort de la vie du projet puisqu'il représente l'aboutissement de plusieurs mois de **travail collaboratif avec les différents acteurs du territoire et surtout avec les habitants d'Escaudœuvres**.

C'est là l'occasion de remercier une nouvelle fois l'ensemble des participants à la concertation publique qui s'est déroulée du 12 juin au 17 juillet 2024 pour leur écoute, pour leur intérêt vis-à-vis du projet et pour la qualité de l'accueil qui a été réservé à nos équipes. Nous saluons notamment le dialogue avec les élus locaux, en particulier Monsieur le Maire d'Escaudœuvres, les associations locales, les acteurs institutionnels et économiques ainsi que l'ensemble des habitants du territoire du Cambrésis.

Le dossier que nous avons déposé contient toutes les études et caractéristiques du projet. **Il prend également en compte les suggestions et les attentes exprimées par l'ensemble des personnes avec qui nous avons pu échanger**. Désormais, ce sont les services de l'État et les autorités compétentes qui vont analyser et donner leur avis sur le contenu du dossier afin de garantir la qualité du travail fourni par nos équipes.

Dans son contenu et ses ambitions, ce dossier entend ainsi affirmer notre objectif principal pour le territoire : poursuivre la tradition industrielle de ce site et ce patrimoine historique tout en s'engageant vers la mise en œuvre d'une usine plus responsable, exemplaire, en ligne avec les enjeux environnementaux de notre époque et dont les habitants d'Escaudœuvres pourront être fiers.

Par ce courrier, nous avons souhaité revenir vers les habitants d'Escaudœuvres pour les tenir informés des prochaines étapes du projet, pour expliquer le contenu du dossier d'autorisation administrative et pour rappeler nos engagements suite à la concertation.

Les dossiers de demande d'autorisation : de quoi s'agit-il ?

L'été et le début de l'automne 2024 ont été particulièrement chargés pour l'équipe projet d'Agristo puisque c'était le temps de finaliser l'ensemble des études techniques sur le projet tout en prenant en compte les attentes du territoire. Dans ce cadre, deux documents fondamentaux ont pu être réalisés : le **Dossier de demande de Permis de Construire (PC)** et le **Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)**.

Le **PC** vise principalement à détailler **les caractéristiques des bâtiments et des aspects extérieurs** de l'usine. Il intègre donc l'ensemble des plans, des emprises au sol, des volumes et des modalités de réalisation de ces bâtiments. Ce dossier va être examiné par l'ensemble des autorités compétentes (services de l'État et mairies concernées)

Le **DDAE** quant à lui porte sur **l'autorisation environnementale**. Il détaille l'ensemble des caractéristiques techniques du process industriel qui serait mis en œuvre et en évalue les potentiels effets sur l'environnement humain et naturel. C'est notamment ce dossier qui présente **l'ensemble des études portant spécifiquement sur la maîtrise de la sécurité industrielle du site** (il détaille par exemple toutes les données concernant l'utilisation de l'ammoniac nécessaire pour les installations frigorifiques). Il intègre également ce qu'on appelle **l'étude d'impacts**, composé des études environnementales. Le DDAE est examiné par l'ensemble des **services préfectoraux concernés**, ainsi que par **une autorité indépendante spécialiste des impacts environnementaux**, la MRAE (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale).

L'ensemble de ces études techniques est donc actuellement en cours d'examen par les pouvoirs publics, **qui doivent s'assurer que le projet est conforme et qu'il est compatible avec les règlements et enjeux socio-économiques et environnementaux à l'échelle locale**. À l'issue de cette phase d'examen, chaque service émettra un avis sur le projet. Ces avis et l'ensemble du dossier et des études techniques seront ensuite mis à disposition de tous les habitants lors de l'enquête publique. Durant l'enquête publique, **chacun pourra à nouveau donner son avis sur le dossier présenté**, et ce n'est qu'à l'issue de cette enquête publique que la Préfecture du Nord se prononcera sur l'autorisation administrative du projet.

Le calendrier prévisionnel du projet



Nos engagements suite à la concertation publique !

Au cours de la concertation, grâce aux échanges toujours constructifs et transparents, nous avons pu identifier les attentes et suggestions des habitants et prendre des engagements ambitieux pour répondre au mieux à ces attentes.




Engagement # 1 : Réduire au maximum les impacts sur le trafic routier local

> **Constat** : Le projet prévoit 163 camions par jour. Bien que ce nombre soit inférieur à celui de l'activité Tereos (704 camions par jour pendant la période betteravière et 250 camions par jour en moyenne le reste de l'année), il est source d'inquiétudes pour les riverains.

> **Solutions** :

- Créer une nouvelle entrée au nord du site industriel pour répartir les flux de camions ;
- Utiliser uniquement des camions remorques à tapis pour l'approvisionnement pour réduire les nuisances sonores ;
- Mise en place de bâches pour éviter des chutes de pommes de terre dans l'espace public et l'envol des poussières ;
- Évaluation des transporteurs affrétés pour réduire les incivilités.



Engagement # 2 : Recourir au recyclage de l'eau pour réduire les besoins

Au rythme des évolutions réglementaires, nous mettrons en place des systèmes de récupération et de recyclage des eaux de process, comme c'est déjà le cas dans les usines d'Agristo en Belgique et aux Pays-Bas.



Engagement # 3 : Être transparent sur la maîtrise de la sécurité industrielle

> Faire de l'usine d'Escaudœuvres un modèle d'excellence et d'innovation en matière de maîtrise de la sécurité industrielle, en se basant sur la grande expérience d'Agristo dans ce domaine ;

> Mettre à disposition du public au cours de la procédure d'autorisation l'étude de dangers ammoniac, réalisée par l'INERIS (Institut National de l'Environnement et des Risques Industriels).



Engagement # 4 : Maîtriser les nuisances olfactives et sonores

> **Constat** : Les nuisances sonores et olfactives inquiètent naturellement les riverains mais une visite de l'usine de Wielsbeke a permis de rassurer les participants.

> **Solutions** :

- Mettre en œuvre les technologies les plus avancées pour détruire les particules d'odeur à haute température ou par ozonation ;
- Confiner les activités bruyantes à l'intérieur des bâtiments pour éviter le bruit à l'extérieur ;
- Utiliser les bâtiments comme écran contre les bruits extérieurs.



Engagement # 5 : Travailler avec les acteurs locaux de l'emploi

> **Constat** : Porteur de 140 emplois directs à l'ouverture de l'usine et jusqu'à 300 à 350 emplois à pleine capacité de production, le projet est attendu par les acteurs du Cambrésis.

> **Solutions** :

- Poursuivre les discussions initiées pendant la concertation avec l'agence France Travail de Cambrai ainsi que la Mission Locale de Cambrai ;
- Organiser un événement dédié à l'emploi sur le territoire en 2026, pour accompagner la campagne de recrutement.



Engagement # 6 : Traduire les propositions des habitants en aménagements paysagers

> **Constat** : Lors de l'atelier de concertation dédié à l'aménagement paysager de l'usine, les habitants ont fait de nombreuses propositions de qualité.

> **Solutions** :

- Les architectes et paysagistes du projet se sont appuyés sur ces propositions pour travailler l'aspect extérieur du site ;
- Les interfaces avec les rues adjacentes en bénéficient, avec notamment la renaturation du rio noir et l'installation de belvédères en surplomb (voir les visuels en page 4).

Retrouvez tous les engagements pris par Agristo suite à la concertation publique, et le détail de leur mise en œuvre, dans le bilan de la concertation disponible sur le site internet : www.concertation-agristo.fr

NOUS DÉVOILONS LES PREMIÈRES IMAGES DU PROJET

Découvrez les premières vues d'architecte pour le projet Agristo'Hauts de France !

La concertation publique a été un moment particulièrement riche pour Agristo et son projet. Parmi les nombreuses propositions formulées, nous avons été particulièrement sensibles à celles visant à faire de cette usine et ses abords un lieu esthétique, soigné au niveau de la conception architecturale et disposant d'aménagements paysagers et végétaux de qualité. Derrière ces propositions, ce sont tous les habitants d'Escaudœuvres qui pourront être fiers de ce projet. À l'issue de l'atelier participatif du 4 juillet 2024, les équipes ont donc travaillé à la prise en compte des propositions pour s'assurer que l'usine soit en phase avec les attentes des personnes qui ont participé aux échanges.

4 mois après cet atelier, nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui les vues d'architectes et de paysagistes délivrées aux autorités locales. Ces aménagements seraient ainsi mis en œuvre si le projet est autorisé.



La préservation et la valorisation des bâtiments historiques, au bord d'un canal de l'Escaut mis en valeur

Les abords végétalisés de la rue d'Erre et la renaturation du Rio Noir



La rue du Marais embellie avec la plantation de nombreux arbres en bord de rue

Retrouvez toutes les informations sur le projet et sur le groupe Agristo sur : www.concertation-agristo.fr ou sur www.agristo.com



Agristo
we love potatoes